



Contrôle fiscal demandes de renseignements sur un même sujet

Par **torrivelec**, le **24/11/2014** à **00:25**

Bonjour,

En 2011 nous avons eu un contrôle fiscal sur l'impôt sur le revenu. Par lettre 754 on nous demandait des renseignements sur les années 2008 et 2009 notamment sur les charges foncières.

Nous avons eu un redressement fiscal pour 2008 reçu en août 2012.

En 2014 l'administration nous envoie de nouveau une demande de renseignements 754 portant sur l'année 2009 (mêmes questions que la première fois en 2011) et sur les années 2010 2011 2012 2013.

Est-ce normal d'avoir à répondre deux fois sur les mêmes questions et est-ce normal d'être contrôlés sur 5 années.

Merci de votre aide.